

SIGNALEMENT DE RISQUE.S DANS L'HABITAT

En cas de danger grave et imminent avéré, tel un risque d'effondrement de tout ou partie d'un bâtiment (plancher, mur, balcon, etc.) ou un risque d'incendie, vous devez appeler les pompiers au 18.

Les pompiers ne doivent pas être appelés en dehors de ces cas d'extrême urgence.

Démarche à suivre avant d'envoyer un signalement aux services de la Ville de Paris

1) Si vous êtes locataire, vérifiez si le problème relève de la responsabilité de votre propriétaire/bailleur.

En cas de doute sur ce qui relève de votre responsabilité ou de celle de votre propriétaire, vous pouvez consulter l'association ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement). Consultez les permanences de l'ADIL de Paris sur www.adil75.org ou appelez au 01 42 79 50 50.

Si vous avez signé, en entrant dans les lieux, un contrat de bail, consultez-le et recherchez les obligations réciproques du propriétaire et du locataire.

2) Si vous êtes locataire, et que le problème relève de la responsabilité de votre propriétaire/bailleur, vous devez en premier lieu lui demander par courrier d'intervenir pour régler le problème.

Autant que possible, les difficultés doivent se régler à l'amiable dans l'intérêt du locataire comme dans celui du propriétaire.

Vous trouverez un [exemple de courrier](#) sur Paris.fr/lutte contre l'habitat indigne que vous pouvez compléter et signer puis envoyer à votre propriétaire (en courrier simple puis en Recommandé avec Accusé de Réception en cas d'absence de réponse).

Si vous êtes copropriétaire et que vous subissez des désordres dont la cause est extérieure à votre logement, prévenez en premier lieu votre syndic et demandez lui d'intervenir pour régler le problème.

3) Si la démarche amiable énoncée au point 2) s'est avérée infructueuse, vous pouvez adresser ce formulaire au Service Technique de l'Habitat (STH) par courrier à l'adresse postale suivante :

Direction du Logement et de l'Habitat / Service Technique de l'Habitat
103 avenue de France 75013 Paris

Attention, il s'agit d'une adresse postale uniquement, ces locaux ne reçoivent pas de public.

Nota : L'intervention du service technique de l'habitat (STH) a pour but de remédier aux désordres, assainir et mettre en sécurité les logements, par l'engagement des procédures adéquates.

Cette intervention est indépendante du traitement de la demande de logement social.

Le STH intervient pour les désordres suivants : humidité excessive, fuites d'eau, défauts d'étanchéité de la toiture, fenêtres ou installation électrique en très mauvais état, accumulation de déchets dans l'immeuble ou dans un logement, présence de termites, apparition de fissures, risques d'effondrement de plancher, de balcon, de façade, escalier en mauvais état, ascenseur non sécurisé, électricité dangereuse en parties communes, éclairage naturel insuffisant, petite surface (<9m²)...

Le STH n'est pas en charge d'arbitrer des litiges entre occupants et bailleurs/gestionnaires d'immeuble.

Le STH n'intervient pas pour les nuisibles (punaises de lit, cafards, rongeurs, pigeons...).

Vous pouvez joindre le STH par téléphone au 01 42 76 89 43 du lundi au jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h ou consulter le site www.paris.fr

Info Paris

3975* ou paris.fr

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

FICHE SIGNALEMENT

■ DESCRIPTION DES DÉSORDRES RENCONTRÉS

Adresse de l'immeuble

Rue _____ N° _____ Arrdt _____

S'agit-il d'un immeuble de :

logements privés logements sociaux hébergement (hôtel, hôtel meublé...)

autres, à préciser : _____

Localisation des désordres :

dans un logement ? dans les parties communes ?

Bâtiment _____ Escalier _____ Étage _____ Porte _____

N° du code d'entrée d'immeuble (s'il y a lieu) _____

Autres précisions concernant l'accès _____

Ces désordres ont ils déjà fait l'objet d'un précédent signalement ? oui non

Si l'origine des désordres provient d'un autre logement ou d'un autre immeuble, précisez :

Adresse _____

Bâtiment _____ Escalier _____ Étage _____ Porte _____

Nom de l'occupant _____

Description des désordres constatés :

Hygiène

- Humidité
- Moisissure
- Fuites d'eau
- Défauts d'étanchéité (toiture/fenêtres/façade)
- Risque électrique ou gaz dans un logement
- Défaut d'éclairage
- Exiguïté (petite surface, hauteur sous plafond insuffisante)

- Encombrement excessif
- Autres _____

Péril/insécurité des équipements communs

- Apparition de fissures
- Affaissement de plancher/plafond
- Risque de chute d'éléments de façade
- Risque électrique ou gaz dans des parties communes
- Escaliers dangereux
- Autres _____

Vous pouvez compléter ici la description des désordres si nécessaire :

Nous vous remercions de joindre des photographies ou tout document utile permettant de rendre compte des désordres signalés.

Merci de préciser la présence d'insectes (cafards, punaises de lit...) afin de prévoir l'équipement adéquat lors de l'intervention des équipes :

COORDONNÉES

Vous êtes : locataire voisin propriétaire syndic autre, précisez : _____

Madame **Monsieur**

NOM en majuscule _____

PRÉNOM en majuscule _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

Si vous intervenez pour le compte du locataire, précisez vos coordonnées et qualité (tuteur, assistant.e social.e...) :

Si vous êtes occupant du logement concerné par les désordres, précisez :

La date d'entrée dans les lieux ? _____

Combien de personnes vivent dans le logement ? _____ dont nombre d'enfants mineurs ? _____

Avez-vous transmis un courrier de réclamation à votre propriétaire ? oui non

Si oui, merci d'en joindre une copie

Si non, pour quelle raison ?

A renseigner en fonction de la situation signalée :

Occupant (du logement concerné par les désordres)

NOM/PRENOM en majuscule _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

Propriétaire

NOM/PRENOM en majuscule _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

Syndic ou Gérant

NOM/PRENOM en majuscule _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Courriel _____

Paris, le _____

SIGNATURE